

Challenge entreprises ou scolaires

NOTE EXPLICATIVE

Cette note explicative a pour but de vous guider concernant vos inscriptions au « Challenge Entreprises » ou au « Challenge Scolaire ».

Pour toute demande de renseignements :
bonjour@clermontenrose.fr



Conditions de participation

Le challenge entreprises est ouvert à toutes les entreprises ou collectivités et ne doit comporter que des salariés.

Le challenge scolaire est ouvert aux établissements scolaires publics ou privés de la maternelle au établissements d'enseignement supérieur.

Un trophée sera remis à l'équipe qui aura le plus de participants quelle que soit l'allure choisie (chronométrée, libre ou engagement solidaire).

Pour être considéré comme une équipe il faut au moins 10 participants.

Les inscriptions en équipe se termineront le 30 septembre 2023. Au delà de cette date, aucun ajout ou suppression ne pourra être effectué et aucune modification ne pourra être apportée.

Equipes et Classement

Clermont en Rose soutient chaque année entre 11 et 12 associations locales en lien avec le cancer du sein dans le cadre de la recherche, la prévention, le sport santé ou encore les soins de support en reversant l'intégralité des sommes reçues au titre des inscriptions.

Le classement se fera au nombre de participants. Toutes les personnes inscrites pour leur entreprise ou établissement scolaire seront prises en compte dans le classement au nombre.

Seule la 1^{re} équipe de chaque challenge sera récompensée.

Procédure de remise des dossards et des Tee-Shirts

Pour ceux qui le souhaitent sous réserve d'en avoir fait la demande :

retrait commun possible

- en semaine 39 (date et lieu à définir) pour les participants inscrits jusqu'au 24 septembre inclus.
- sur le village les 6,7 ou 8 octobre pour les participants inscrits jusqu'au 30 septembre.

retrait individuellement

- le 6 de 11h à 18h
- le 7 de 10h à 19h
- le 8 de 8h à 9h45



Tarification

10€ par personne

5€ pour les enfants nés en 2011 et après

Inscriptions en ligne : 1€ supplémentaire de frais de gestion pris par le prestataire par inscrit.

L'intégralité des sommes reçues au titre des inscriptions est reversée aux associations locales au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Demande d'inscription :

Un mode opératoire est en ligne sur le site ([ICI](#)) en fonction du mode de paiement.

Facture payée par l'entreprise : [télécharger le tableau sur notre site](#).

Paiement individuel du salarié chacun se rajoute à l'équipe créée en ligne ([voir mode opératoire](#)).

Modalité de paiement

Pour les inscriptions payées par l'entreprise ou l'établissement scolaire si vous avez demandé une facture vous la recevrez dans votre boîte mail accompagnée d'un RIB.

Si paiement par chèque il doit être adressé à « **Clermont en Rose** », maison des sports, place des Bughes, 63000 Clermont-Ferrand.

Le paiement des équipes doit être réglé au plus tard 30 jours après la réception de la facture.



ATTENTION

- pour un retrait commun : les dossards et tee-shirts ne seront remis qu'en un seul lot par équipe à la personne nommément désignée.
- aucune remise d'épingle n'étant prévue aux participants, merci de bien vouloir informer vos participants de se munir d'épingles pour leur dossards (3 ou 4).

Pour plus d'informations,
consultez le site www.clermontenrose.fr

